

## Appel à candidatures

### Evaluation du projet : Support au PEV de routine dans la Province de Ndjamena MSF OCG Tchad

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : **27/12/2024**

**Médecins Sans Frontières (MSF)** est une organisation médicale humanitaire internationale qui fournit des soins médicaux aux personnes en situation de crise partout dans le monde, indépendamment de leur religion, origine ethnique ou opinions politiques. Les principes fondamentaux de MSF sont la neutralité, l'impartialité, l'indépendance, l'éthique médicale, le témoignage et la responsabilité. Plus d'informations sur MSF peuvent être consultées [ici](#).

L'**Unité d'Évaluation de Vienne de MSF (VEU)**, basée à MSF Autriche, est l'une des deux unités MSF chargées de gérer et de guider l'évaluation des projets et programmes MSF dans le monde entier. Plus d'informations sur les évaluations chez MSF et sur l'Unité d'Évaluation de Vienne peuvent être consultées [ici](#).

<b>Sujet d'évaluation</b>	Évaluation du projet : Support au PEV de routine dans la Province de Ndjamena MSF OCG Tchad.
<b>But de l'évaluation</b>	Analyser la pertinence l'efficacité (y compris l'accessibilité), l'impact et coordination du projet visant à améliorer l'accès à la vaccination pour les enfants de 0 à 23 mois et les femmes en âge de procréer dans deux districts sanitaires de Ndjamena (Centre et Est).  Cette évaluation cherche à mesurer si le projet a réussi à : (1) augmenter la couverture vaccinale, (2) renforcer la participation des communautés aux activités médicales, et (3) évaluer la collaboration entre MSF et le Ministère de la Santé Publique.
<b>Utilisation prévue</b>	Cette évaluation fournira des <b>recommandations stratégiques et permettra d'identifier les meilleures pratiques ainsi que les axes d'amélioration</b> pour étendre les initiatives de vaccination dans des contextes similaires.
<b>Période évaluée</b>	Juin 2023 à Décembre 2024
<b>Durée de l'évaluation</b>	Estimation 3 mois
<b>Date prévue de début</b>	Janvier 2025

<p><b>Documents de candidature à fournir</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) CV(s)</li> <li>2) Une lettre de motivation mettant en avant l'expertise et l'expérience du ou des candidat(s) pertinentes pour cette mission (max. 1 page)</li> <li>3) Une proposition initiale de matrice d'évaluation (max. 2 pages)</li> <li>4) Exemple écrit d'une évaluation rédigée ou co-rédigée (en cas de co-rédaction, veuillez spécifier votre contribution exacte)</li> <li>5) Honoraires totaux <sup>1</sup> (le budget total alloué pour cette évaluation est de 15 000 euros. Dans le cadre de ce processus de recrutement, nous recherchons un évaluateur principal possédant une expertise pertinente dans le domaine de l'évaluation. L'évaluateur principal sera soutenu par un membre de l'Unité d'Évaluation de Vienne (<a href="#">VEU</a>), qui agira en tant que co-évaluateur pour cette mission).</li> </ol> <p>Les candidatures doivent être envoyées à <a href="mailto:veuapplication@vienna.msf.org">veuapplication@vienna.msf.org</a> jusqu'au 27/12/2024.</p>
--------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 1. CONTEXTE

Le Tchad est un pays enclavé en Afrique centrale avec une population estimée à 19 725 142 habitants (données de 2024), dont 80% vivent en milieu rural. Les populations nomades représentent 3,5% de la population totale.

Le système de santé est pyramidal avec les niveaux central, intermédiaire et périphérique. La majorité des structures de référence sont concentrées à Ndjamena, la capitale. Le pays est divisé en 23 régions sanitaires, 153 districts sanitaires et 1 290 zones de responsabilité.

La vaccination est un pilier du Plan National de Développement Sanitaire, visant une **couverture vaccinale de 90% pour chaque antigène d'ici 2030**. La direction de la vaccination au sein du Ministère de la Santé Publique (MSP) est responsable de la coordination des activités de vaccination et de la gestion des données via le DHIS. Les couvertures administratives sont généralement au-dessus de 90%, sauf pour le VAR2 introduit en 2023. Cependant, les enquêtes révèlent des taux de vaccination réels beaucoup plus bas, avec seulement 53,1% des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés.

Les faibles taux de vaccination entraînent la réapparition de maladies évitables comme la rougeole, la fièvre jaune et la diphtérie. La capacité de détection des épidémies par le système de surveillance est faible.

C'est dans ce contexte que le projet appui au Programme Elargie de Vaccination (PEV) au Tchad a vu le jour en février 2023 pour répondre aux besoins de support au PEV et comprendre les raisons des faibles couvertures vaccinales.

Entre février et mai 2023, période ayant été consacrée à la phase de négociation avec le MSP dans le choix de districts à soutenir en fonction du besoin identifié et critères de positionnement (couverture vaccinale, fonctionnalité de services de PEV de routine, mobilisation etc.), et le pilote a été implémenté en juin 2023 finalement que dans **deux (02) districts Est et Centre** sur les cinq (05) districts de Ndjamena (9ème arrondissement, Sud, Nord, Est et centre). En juillet de 2023 un protocole d'entente a été signé entre MSF et le MSP pour la réalisation du projet.

### Bref rappel sur le projet :

---

<sup>1</sup> Veuillez spécifier les montants bruts et les taux de TVA/taxes applicables ou indiquer si une exonération de TVA s'applique. Veuillez noter que MSF Autriche ne fait pas partie du mécanisme de TVA inversée de l'UE. N'incluez pas les coûts de collecte de données, car ils seront calculés séparément selon les politiques de MSF.

Le projet cible 81 830 enfants de 0-23 mois et 202 607 femmes en âge de procréer dans deux districts (Est et Centre) sanitaires :

- Ndjamena Centre : Enfants 0-23 mois : 41'385, Femmes en âge de procréation 102'466
- Ndjamena Est : Enfants 0- 23 mois : 40'445 ; Femmes en âge de procréation 100'141

La stratégie d'intervention est basée sur quatre piliers :

- (1) Mettre le patient et la population au cœur de l'activité médicale,
- (2) Renforcer les capacités et le support technique au niveau communautaire et des centres de santé,
- (3) Appuyer les campagnes de rattrapage vaccinal au PEV
- (4) Et un axe transversal de communication et de plaidoyer.

Objective spécifique du projet : assurer l'accès gratuit et de qualité aux services de vaccination de routine PEV aux enfants de 0-23 mois et des femmes en âge de procréer dans les districts Centre et Est de Ndjamena.

Résultats attendus du projet :

R1 : L'engagement communautaire dans les activités médicales est renforcé

R2 : Le service PEV de routine est renforcé dans les structures de santé

R3 : Des activités de rattrapage sont organisées en collaboration avec le MSP

R4 : La stratégie de communication et plaidoyer est élaborée et implémenté

## 2. BUT DE L'ÉVALUATION

Le but de l'évaluation est **d'analyser la pertinence, l'efficacité (y compris l'accessibilité), l'impact et la coordination du projet** visant à améliorer l'accès à la vaccination pour les enfants de 0 à 23 mois et les femmes en âge de procréer dans deux districts sanitaires : Ndjamena Centre et Ndjamena Est, pendant la période de Juin 2023 à Décembre 2024.

En particulier, cette évaluation cherche de comprendre dans quelle mesure le projet a réussi à :

- augmenter la couverture vaccinale,
- renforcer la participation des communautés aux activités médicales, ainsi que
- évaluer la collaboration entre une organisation internationale (MSF) et le Ministère de la Santé Publique (MSP).

Cette évaluation fournira des recommandations stratégiques et permettra d'identifier les meilleures pratiques ainsi que les axes d'amélioration pour étendre les initiatives de vaccination dans des contextes similaires.

## 3. ÉVALUATION : OBJECTIVES, CRITÈRES ET QUESTIONS

Pour atteindre le but de cette évaluation (section 2), l'accent sera mis sur quatre objectifs et l'exploration de 18 questions spécifiques :

1. Analyser si le projet répond de manière adéquate aux besoins spécifiques des enfants de 0 à 23 mois et des femmes en âge de procréer (population ciblée) dans le contexte des deux districts sanitaires (pertinence) :
  - 1.1. Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins de vaccination de la population ciblée ?

- 1.2. Le projet est-il aligné sur les priorités de santé publique nationales et celles spécifiques à la communauté ?
  - 1.3. Dans quelle mesure le MSP a compris et soutenu les objectifs du projet, niveau central et périphérique ?
- 2. Analyser l'accès des populations ciblées aux services de vaccination de routine et l'évolution de la couverture vaccinale (efficacité, y compris l'accessibilité) :**
- 2.1. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle amélioré l'accès des enfants de 0 à 23 mois et des femmes en âge de procréer aux services de vaccination de routine ?
  - 2.2. Quels ont été les principaux obstacles (géographiques, économiques, socioculturels, etc.) que l'intervention a permis de surmonter pour améliorer l'accès aux services de vaccination dans les zones couvertes par le projet ?
  - 2.3. Quels vaccins<sup>2</sup> ont connu la plus grande augmentation de couverture et pour quelles raisons ?
  - 2.4. Quelles stratégies de mobilisation communautaire ont été les plus efficaces pour encourager la participation aux activités médicales (vaccination, sensibilisation, ....) ?
  - 2.5. Quelles sont les principales leçons apprises et bonnes pratiques par la réussite du projet ?
  - 2.6. Qu'est-ce qui rendrait l'intervention plus efficace pour atteindre ses résultats escomptés ?
- 3. Analyser les changements positifs ou négatifs attribuables au projet, notamment en termes de couverture vaccinale et de prévention des épidémies de maladies évitables (impact) :**
- 3.1. Le projet a-t-il contribué à une réduction des épidémies de maladies évitables dans les zones couvertes ?
  - 3.2. Quels changements notables en matière de santé publique (comme la réduction des maladies infantiles) peuvent être avec une forte probabilité attribuée au projet ?
  - 3.3. Dans quelle mesure la couverture vaccinale s'est-elle améliorée chez les enfants de 0-23 mois et les femmes en âge de procréer depuis la mise en œuvre du projet ?
  - 3.4. Dans quelle mesure les activités de rattrapage ont-elles contribué à augmenter la couverture vaccinale des enfants et des femmes en âge de procréer qui avaient manqué les campagnes régulières ?
  - 3.5. Dans quel mesure les problèmes détectés par le diagnostic communautaire, ont été adressés ?
  - 3.6. Dans quelle mesure l'engagement communautaire dans les activités médicales a-t-il été renforcé par les interventions du projet ?
- 4. Analyser l'impact de la collaboration entre MSF et MSP sur la mise en œuvre du projet (coordination) :**
- 4.1. Comment la collaboration entre MSF et le MSP a-t-elle influencé la mise en œuvre du projet ?
  - 4.2. Quels mécanismes de coordination et de prise de décision ont été mis en place entre MSF et MSP, et comment ont-ils contribué à l'efficacité du projet ?
  - 4.3. Quels sont les principaux défis et réussites liés à cette collaboration, et comment cela a-t-il impacté le projet ?

L'évaluation applique les critères DAC de l'OCDE, notamment la **pertinence** (le projet répond-il aux besoins de la population cible et aux priorités du Ministère de la Santé ?), **l'efficacité, y compris l'accessibilité** (l'intervention atteint-elle ses objectifs ? L'intervention a-t-elle amélioré l'accès aux services et réduit les obstacles potentiels à la couverture vaccinale ?), et **l'impact** (quelle différence le projet a-t-il apportée ?). Le critère de **coordination** est également évalué pour comprendre comment les parties prenantes (MSF et le Ministère de la Santé) collaborent dans le cadre de l'intervention (les acteurs ont-ils travaillé ensemble de manière efficace pour atteindre les objectifs du projet ?).

---

<sup>2</sup> Minimum rougeole et pentavalent, idéalement tous les antigènes.

## 4. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ET COLLECTE DES DONNÉES

L'équipe d'évaluation définira la méthodologie d'évaluation appropriée lors de la phase de démarrage de l'évaluation, en collaboration avec le VEU et le commanditaire de l'évaluation.

À titre d'idée préliminaire, et compte tenu du but et des objectifs de l'évaluation décrits ci-dessus, la conception de l'évaluation pourrait inclure :

- (1) Analyse documentaire (données de base avant l'intervention, rapport initial du projet, cadre logique, rapports mensuels/annuels, données sanitaires de la province, comptes rendus des réunions de coordination, matériels et rapports d'engagement communautaire, données des activités de rattrapage, capitalisation du projet - février 2023 à mars 2024).

Il est probable que l'analyse documentaire inclura également :

- des données historiques (avant et après) sur l'évolution des maladies et des épidémies dans les zones d'intervention (celles couvertes par les activités de MSF) ;
  - l'utilisation de zones de comparaison (zones similaires aux zones d'intervention où MSF n'a pas mis en œuvre d'activités) pour étayer toute attribution réalisée dans le cadre de l'évaluation ;
  - l'analyse des enquêtes de couverture vaccinale déjà réalisées par l'équipe terrain<sup>3</sup>;
  - l'analyse des données disponibles dans les centres de santé situés dans la zone d'intervention ;
- (2) l'observation sur le terrain, notamment à travers des visites dans les centres de santé ;
  - (3) des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes clés ;
  - (4) des groupes de discussion avec la communauté (à discuter pour en évaluer la faisabilité).

## 5. LIVRABLES

Tous les produits développés doivent être en langue française. Les produits livrables de cette évaluation doivent comprendre :

- L'équipe d'évaluation présenteront le **rapport de démarrage** en utilisant le modèle [VEU Inception Report template and requirements](#). Ce rapport décrit la manière dont les données seront recueillies et analysées pour répondre aux questions principales d'évaluation. **Date limite de soumission : 31/01/2025**
- Première version du rapport d'évaluation (brouillon) avec suffisamment de temps prévu pour feedback et les révisions. **Date limite de soumission : 3/03/2025**
- Rapport final contenant les constatations, les conclusions et les recommandations en réponse aux questions, aux objectifs et au but de l'évaluation énoncés dans le présent document. Le rapport final est rédigé sur la base des directives de rédaction des rapports de VEU [VEU report writing guidelines](#). À remettre avec un résumé, des graphiques visualisant les données et des recommandations. **Date limite de soumission : 31/03/2025**
- Une présentation PowerPoint des principales conclusions de l'évaluation et des recommandations pour commentaires et révisions. **Date limite de soumission : 7/04/2025**
- Rapport externe à adresser au MSP. **Date limite de soumission : 31/03/2025**
- Présentation finale des résultats de l'évaluation aux parties prenantes de MSF impliquées dans le projet, comité technique d'évaluation à la mission Tchad, à la cellule et aux parties prenantes. **Date limite de soumission : 14/04/2025**

---

<sup>3</sup> Enquête transversale de Couverture Vaccinale et Evaluation de la satisfaction des usagers sur les services du PEV de routine dans le District sanitaire de N'Djamena Centre, Aout 2024

## 6. PUBLIC CIBLE DE L'ÉVALUATION

En fonction de l'objectif énoncé de l'évaluation (voir ci-dessus), les résultats de l'évaluation seront diffusés aux intervenants suivants :

- Équipe de projet et coordination MSF à Ndjamena
- MSF OCG Cell4
- Ministère de la Santé (PEV)
- UNICEF impliqué dans le PEV
- OMS

## 7. PROFIL / EXIGENCES POUR LES CANDIDATS

La sélection des candidats sera basée sur la pertinence de leur expérience et expertise par rapport à cette mission d'évaluation. Les candidats intéressés doivent postuler soit en tant que consultants individuels, soit en tant qu'équipes de consultants.

Les candidats doivent avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Expérience dans la conduite d'évaluations de projets médicaux pour des organisations humanitaires ou de développement international ;
- Expérience dans les aspects cliniques en lien avec le domaine d'évaluation (les campagnes de vaccination), en plus des compétences générales en évaluation ;
- Expérience dans la collecte de données de recherche ;
- Compréhension des questions éthiques liées aux évaluations médicales ;
- Expérience dans la présentation des résultats d'évaluation à différents publics ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, parlés et écrits ;
- Compétences en matière de communication et de rédaction de rapports pour un reporting efficace ;
- Expérience de travail (y compris consultances, évaluations, recherches de terrain, etc.) dans des contextes similaires, y compris en Tchad ou dans des pays de la région est souhaitable ;
- Capacité à travailler dans un environnement interculturel nécessitant de la flexibilité ;
- Aptitude à travailler en collaboration avec diverses parties prenantes et à s'adapter aux dynamiques locales.